



**Amitié - Sport
Culture**

87 quai de la Marne
94344 JOINVILLE LE PONT



ÉDITORIAL

SOMMAIRE

Hommage à Eric.....page 2-3

Prochaine AGpage 4

Statuts
et règlementpage 4

Bourse Ericpage 5

Devoir de mémoire..page 5

L'aventure CAP.....page 6-7

Environnement.....page 8-9

Logopage 9

On ne quitte jamais...page 10

Les rendez-vous
de l'annéepage 10

Adhérents.....page 11

Adhésionpage 12

Chers amis

Difficile de faire cet éditorial après le dernier numéro coordonné par Éric et Michel au titre annonciateur ombres et lumières.

Nous ne pensions pas alors que l'ombre s'étendrait encore avec la disparition brutale d'Éric. L'AIFCK accueillait avec enthousiasme Éric qui nous dynamisait et mettait sa compétence et sa générosité à la disposition de l'amicale pour la rendre plus efficace et agrandir notre famille. Lors de la dernière assemblée générale chez les Cht'is, nos projets de développement étaient nombreux.

Nous devons à la mémoire d'Éric de poursuivre ce qu'il a impulsé et déjà le comité de rédaction piloté par Daniel Gaimé et Michel Chapuis permet de réaliser ce nouveau numéro.

Nous vous sollicitons pour nous rejoindre et selon vos compétences, assumer une partie du travail de secrétaire général qu'Éric avait pris tout seul à bras-le-corps. Cette tâche peut être fractionnée et assumée par plusieurs si les champs d'action sont bien définis.

En cette période troublée de début d'année 2015, nous devons défendre nos valeurs. Notre association dont la devise est amitié, sport et culture se propose de renforcer nos liens de fraternité. Nous souhaitons que cette année voit se poursuivre l'élan initié par Éric et nous vous espérons nombreux à l'assemblée générale du 9 mai à Chambéry.



France PETIT

HOMMAGE A ÉRIC

En l'église de Mauguio

Éric, au nom de tous tes amis du canoë-kayak, du basket et du monde sportif, j'ai l'honneur de te rendre hommage.

Nous sommes ici pour témoigner à toute ta famille notre profonde reconnaissance, toi qui fut notre guide, notre inspirateur, notre ami.

Dans ton ADN était inscrit « serviteur du sport ». Durant toute ta vie, cette passion à servir le sport ne t'a jamais quitté. La première partie de ta vie a été consacrée au canoë-kayak.

Comme kayakiste de haut niveau, on se rappelle de ton style épuré et efficace. Brillant, tu l'as été aux Jeux Olympiques de Munich et aux Championnats du Monde en Suisse en obtenant une médaille de bronze.

Ta connaissance du haut niveau et tes qualités humaines n'avaient pas échappé à la Fédération française de canoë-kayak qui t'a proposé la direction de l'équipe de France de slalom.

Tes qualités de visionnaire, d'organisateur ont mis sur les rails une jeune équipe de France pour les 30 ans qui allaient suivre.

Tu as su faire confiance à tous, tant aux payeurs qu'aux entraîneurs et doter la fédération de structures et de méthodes d'entraînement avant-gardistes.

Homme de défi, tu l'as toujours été : en charge des kayakistes dames, tu as su leur donner confiance et les accompagner au plus haut niveau.

En quittant la Fédération, tu es resté un serviteur de l'État, toujours au service du sport. Partout où tu es passé, à l'organisation des Jeux Méditerranéens, au CREPS de Montpellier, à la Direction départementale de l'Ariège, au Ministère de la jeunesse et des sports et enfin à la Direction régionale de Montpellier, tu as laissé ton empreinte.

Mais Éric qui étais-tu vraiment ?

Une puissance de travail hors du commun associée à beaucoup de clairvoyance a fait de toi une personne référente dans les différentes fonctions que tu as occupées.

Homme de conviction affirmée, tu défendais ton point de vue avec opiniâtreté quitte à faire des méconnaissances.

Mais tu restais toujours dans une bienveillance qui tranchait parfois avec ton air bourru qui n'était qu'une apparence.

Je t'ai vu à de multiples occasions donner spontanément un objet personnel, comme ça, c'était l'expression de ta générosité naturelle.

Générosité qui se concrétisait également dans ton engagement bénévole, en particulier pour le basket au sein du BLMA, aussi récemment pour l'AIFCK et le Comité régional de canoë-kayak.

Un nombre important de personnes te sont reconnaissantes de la confiance que tu leur as accordée, tu savais lancer les individus dans l'inconnu et les faire se dépasser.

Dominique et tes enfants t'ont toujours soutenu et encouragé dans ta vie dédiée au sport car ils avaient compris que c'était ta vocation et que cela participait à ton bonheur.

Le plus beau cadeau que nous puissions t'offrir c'est d'être là pour t'accompagner pour ton dernier voyage. N'oublions pas ceux, absents aujourd'hui, qui pensent bien à toi.

Merci Éric pour ce que tu nous as transmis.

Merci Éric pour ce que tu as fait de nous.

Merci Éric pour tes encouragements discrets mais tellement efficaces.

Quelle chance de t'avoir côtoyé.

Il nous reste de nombreux souvenirs de toi pour enrichir chacun de nos jours de vie.

Ainsi, tu resteras dans nos cœurs. Éric, nous t'aimons.



Pierre SALAMÉ



Né à
PARIS le 11 novembre
1950.

16^{ème} au J.O. de MUNICH en 1972
en K1 slalom,

Médaille de bronze par équipe en K1 à Muotathal en 1973
Entraîneur national slalom à la FFCK

Promu chevalier de l'ordre National du Mérite
en 2012 ,



Membre de l'organisation des jeux
méditerranéen 1993
au cabinet du ministre des sports
Directeur départemental
jeunesse et sports de l'Ariège,
Chef de la délégation française aux jeux
d'Athènes 2004 et de Turin 2006,
Directeur régional adjoint de la DRJSCS de Montpellier.



Son engagement bénévole n'est pas négligeable.
1^{er} vice-président du Basket Lattes Montpellier,
Président du comité régional de C.K. du
Languedoc-Roussillon.
Secrétaire général de l'AIFCK



PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chambéry - 8 au 10 mai 2015



Nous serions très heureux de vous accueillir à l'occasion de notre traditionnelle course sur le Leysse (51^{ème} édition) qui aura lieu cette année les 9 et 10 mai.

Si cette date convient, nous pouvons envisager le programme suivant :

- 1) Accueil le vendredi 8 mai en fin d'après-midi à Villard d'Hery (entre 20 et 25 minutes de Chambéry) pas loin de Montmélian pour un dîner offert par les frères Villeneuve dans une ancienne écurie.
- 2) Le samedi matin au choix :
 - soit visite du vieux Bourget : prieuré et ruines du château de Thomas II (XI^{ème} siècle) ;
 - soit navigation sur le lac du Bourget (embarcations individuelles ou collectives) ;
 - soit vol en hélicoptère avec Michel Exertier ;
- 3) Restaurant pour le déjeuner du samedi ;

4) Le samedi après-midi AG au Cinélac, salle de cinéma du Bourget avec scène (Courses sprint devant le club) ;

5) Le samedi fin d'après-midi apéritif avec point presse suivi du dîner offert par Michel Exertier ;

6) Le dimanche matin balade dans les Bauges ou autre (Course de slalom devant le club).

Les anciens compétiteurs du club de Chambéry seront aussi conviés aux 2 dîners du vendredi et samedi.

Voilà, si les dates et le programme conviennent, nous vous attendons !

Pour l'hébergement, vous pouvez contacter les hôtels ci-dessous. Sinon, le camping sera ouvert avec des mobile-homes et des chalets :

<http://www.lesavoy-hotel.com>

<http://hotel-closdulac.monalisa.fr>

<http://www.camping-bourget-lac.fr>

Agnès DAILLE



OÙ EN SONT NOS STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR ?

Suite à l'Assemblée Générale 2012 qui s'est tenue à St Grégoire le 14 septembre 2013, la nouvelle version de ces documents n'a pas été publiée à ma connaissance. Éric Koechlin a bien pris des contacts avec la Préfecture du Val de Marne, mais

il manquait quelques pièces.

Une version définitive vous sera proposée lors de la prochaine assemblée générale à Chambéry.

Michel CHAPUIS

BOURSES Eric KOECHLIN

Bonjour à tous,

Les conseillers techniques sportifs de la FFCK et les amis du canoë kayak ont voulu témoigner leur amitié à Éric. En accord avec Dominique et afin de perpétuer une des valeurs d'Éric, la générosité, il a été décidé de délivrer une bourse à un(e) jeune sportif(ve) en devenir. Ainsi nous retrouverons une des facettes qui le caractérisait : aider des sportifs dans la nécessité de manière spontanée...

Voici le profil des bénéficiaires de cette bourse :

- slalomeuse ou slalomeur,
- engagé(e) dans la démarche du haut niveau,
- peu aidé(e) par ses parents et son club pour s'équiper et poursuivre dans les meilleures conditions la réalisation de ses objectifs sportifs.



Un choix de candidats sera proposé par les entraîneurs des équipes de France jeunes de 18 à 23 ans à Dominique qui choisira en dernier lieu l'heureuse ou l'heureux bénéficiaire. La bourse se fera sous forme de bon d'achat par exemple (bateau, pagaie, équipement, déplacement...) qui lui sera remis au cours des Championnats de France de slalom de l'Argentière (11 et 12 juillet 2015).

Je communiquerai les noms des donateurs à Dominique. Je continue à récupérer les chèques de participation (libellés à mon nom, 2 avenue Frédéric Bazille, 34170, Castelnau le lez).

Suite aux dons déjà récoltés, Il sera possible de doter une slalomeuse et un slalomeur.

À bientôt à tous sur l'eau ou au bord de l'eau.

Pierre SALAMÉ

DEVOIR DE MÉMOIRE

À partir de l'inventaire des numéros de « La rivière », de la création du blog » etc, l'AIFCK s'est engagée dans une politique d'inventaire des lieux et personnes qui possèdent des documents susceptibles d'intéresser ceux qui voudraient trouver de quoi reconstituer l'Histoire du canoë-kayak.

Une base de données a été créée, c'est l'ami Guy Bouvard qui depuis la Réunion a accepté de suivre cette question.

D'autres membres de l'AIFCK s'intéressent à un des aspects de cette question, comme :

- Sylvaine Deltour passionnée par la question des documents pédagogiques
- Jean Christophe Gonnaud qui est saisi par diverses questions posées à la FFCK sur "où trouver tel ou tel document".
- Philippe Gastaud universitaire
- Hervé Madoré légataire testamentaire (ou dépositaire) de la documentation accumulée par Daniel Bonnigal

et peut-être d'autres personnes intéressées par la création d'un « groupe mémoire ».

Michel CHAPUIS



L'AVENTURE CAPS

Souvenir du plan d'expansion

Après la prouesse de l'équipage BOUDEHEN/CHAPUIS médaille d'argent aux Jeux Olympique de TOKYO en 1964, le DTN Georges DRANSART a élaboré un plan pour développer la pratique du canoë-kayak.

Un protocole a été signé en 1965 entre le Ministère chargé des sports et la Fédération de Canoë-Kayak. Cet accord a entraîné la création de quarante centres d'animation et de perfectionnement sportif.

Les embarcations ont été achetées et fournies par la FFCK sur subvention spéciale.

L'encadrement était assuré par du personnel J & S sous la responsabilité du directeur départemental. La démarche pédagogique était établie par la DTN

« Ce plan visait à toucher et à former un maximum de jeunes d'où se dégagerait l'élite »

L'emploi des matériaux plastiques dans la construction nautique a facilité la réalisation de cette action.

Les embarcations étaient monotypes et mono-places, très stables, elles ont été conçues pour permettre de s'initier directement.

Il a fallu « convertir » à la compétition une grande partie des responsables souvent issus du secteur plein air.

Le règlement limitait dans le temps la pratique dans les centres, souvent accolés aux structures clubs, afin de faciliter le transfert vers l'animation fédérale.

Un stage « récompense » d'un W.E. avait lieu à l'INS pour les médaillés de l'épreuve nationale de l'année.

Si l'objectif de départ était de « couvrir » la totalité du territoire français, très vite, le désintérêt des régions du sud pour la course en ligne s'est confirmé, un redéploiement au nord de la Loire s'est avéré indispensable.

Une épreuve nationale était organisée chaque année, d'abord séparée, puis couplée avec le championnat de France de course en ligne, discipline vi-



sée car la seule olympique à cette période ; elle est remplacée depuis 1974 par « la régates nationale de l'espoir » réservée aux seuls minimes, avec un programme plus large et aux embarcations libres.

Évolution totale, elle ne correspond plus à l'esprit d'origine qui avait pour objectif la détection de valeurs individuelles, alors que la formule actuelle tend plutôt à développer le quantitatif.

Le règlement a beaucoup évolué pour répondre aux nécessités du temps.

1965 - Ouvert en cadets, juniors seniors, homme et femme en k1h, k1d, c1h sur 300 et 500 m. Chaque équipe est composée de 9 compétiteurs (trices) + 1 cadre et représente un centre.

Déplacement pris en charge (collectif SNCF), les minimes peuvent être surclassés, la licence fédérale n'est pas obligatoire, les embarcations sont fournies par l'organisation.

1966 - Le débordé est imposé pour les cadets (sous la pression du médical)

1967 - Les minimes sont ajoutés, il n'y a plus de surclassement pour participer à la « coupe 3 C1 et 2 Kd sont obligatoires

1969 - Participation interdite aux finalistes des années précédentes

1970 - Les seniors sont supprimés
Participation interdite après 2 ans de CAPS

1974 - Toute participation antérieure sauf pour les minimes

Première épreuve nationale de l'espoir
1975 : Les minimes et cadets concourent par
année d'âge

Premier classement par ligue

1977 - Le C4 minime est ajouté au programme,
avec un 2° parcours bordé opposé.
Les équipes sont composées d'un effectif
variable (de 10 à 27) avec des quotas pour
les KD, C1 et C4.

2014 - Uniquement en minimes : K1, K2, K4
hommes et dames, C1, C2, C4 hommes

ANALYSE

Le quota de participation maximum n'a jamais été
atteint :

en 1975 par ex : 274 places disponibles 177 utili-
sées soit 64 %

en 1977, 3 ligues seulement avaient
une équipe complète sur les 10
ligues engagées (CKM N° 39).

La période 1970-74 corres-
pond à une diminution géné-
rale des effectifs alors que la
période 1975-79 connaît une
augmentation importante due à
la catégorie minime favorisée par
les modifications du règlement (C4).

37 % de transfert vers les clubs, 2 751 participants
recensés sur 16 ans.

Le transfert vers les clubs est assez significatif, une
étude sur les participants au test sélectif pour la
formation des équipes de France en mai 1981 dé-
montre que 50 athlètes seniors soit 66 % et 73 %
des juniors ont débuté en CAPS.

Il n'est pas facile de répertorier avec exactitude les
retombées vers la Fédération, mais il est certain
que cette action a été très positive.

Parmi les plus connus citons : Ph. BOCCARA
(Le Mans) P. LEFOULON (Mantes) R. ICHE (CKCF)
F. GAUD (Decize) NOEL-DUBUISSON (Caen)
A. LEBAS (Nevers) S. DELTOUR (Metz). La liste
n'est pas exhaustive.

Mais aussi des dirigeants : M. COLMAN, J. LUTZ, J.P
GARS, R. BOLLIER, etc....

Et sans aucun doute des pratiquants vers les disci-
plines d'eaux vives.

La mise en place des premiers conseillers tech-
niques régionaux, souvent des hommes de terrain,
(bien peu étaient prêts à prendre le risque de ten-
ter l'aventure) a contribué à l'évolution des « li-
gues régionales » qui se sont structurées.

La Fédération qui fonctionnait en 1964 avec une
secrétaire à mi-temps, a vu ses moyens décuplés ;
de 1964 à 1968, le nombre de licenciés est pas-
sé de 1 000 à 4 000, des cadres nationaux ont été
nommés, des clubs nouveaux se sont créés, même
des ligues qui correspondent enfin aux académies
et ne peuvent plus être ignorées par les directions
régionales jeunesse & sport.

Les moyens financiers se sont accrus de manière
significative.

C'est l'ensemble de notre sport qui a pris à cette
période un essor exceptionnel que les acteurs
actuels ne peuvent imaginer.

Il a fallu quand même attendre 16
ans pour obtenir une nouvelle
médaille olympique en course
en ligne.

Quatre ans après la mise en
place, l'épreuve nationale avait
lieu à VICHY les 8 et 9 juillet
1968 ; 28 centres ont participé.

La coupe fut remportée par PERI-
GUEUX devant ANGERS et VICHY.

2015 sera l'année d'une commémoration d'une
action lancée à partir d'une improbable perfor-
mance.

La commission nationale de course en ligne et
l'amicale vous convie à GERARDMER aux cham-
pionnats de France et particulièrement le 9 juillet
à 19 heures pour le point fort de communication
et l'ouverture du stand :

« 50 ans de CAPS »

Une occasion pour ceux et celles qui ont vécu à
titres divers cette « aventure », de se retrouver,
d'échanger et de partager.

Jean -Claude LE BIHAN
responsable de la coordination nationale
des CAPS de 1968 à 1970

N.B. : Avec son accord, j'ai largement emprunté les informations du
mémoire de François BAROUH réalisé pour son BE2.

Qu'il en soit sincèrement remercié, ainsi que tous ceux et celles qui
m'ont aidé à compléter et à préciser ce document.



ENVIRONNEMENT

Plaidoyer pour la rivière

Au moment où l'on vient d'ajouter à notre Constitution le premier article de la charte de l'environnement¹, les deux articles «pour une eau propre et libre» prennent tout leur sens.

Ceux qui considèrent les rivières comme un égout bien pratique, voir un dépotoir, ne méritent pas notre considération et feraient bien de se méfier. De telles pratiques ne sont pas tolérables pour les populations situées en aval.

L'ancienneté des rivières devrait pourtant nous imposer un certain respect. Les hommes ne les ont-ils pas trouvées là où elles coulent aujourd'hui ?

Du temps des Gaulois, la pêche était libre et nourrissait l'homme autant que la cueillette. Les poissons, plus faciles à prendre que le gibier, grouillaient dans les cours d'eau. Plus tard, elles ont permis le transport du bois par flottage et à ce titre, ont été davantage un chemin qu'un obstacle. Pour les identifier, les hommes leur ont alors donné un nom à l'étymologie et à l'hydronymie² incertaines, qui, par voie de conséquence est souvent contesté.

Ce nom, la plupart du temps en latin, est mentionné dans le guide des rivières de France lorsqu'il a été authentifié. Les rivières ont ensuite permis l'identification des villes et des communes. Sans elles, comment ferions-nous pour distinguer tous les « Châtillon » ? Elles ont aidé également au découpage administratif. Les départements français ne portent-ils pas pour la plupart le nom d'une rivière ? Pourtant la rivière a été mal récompensée par l'homme. Objet de multiples agressions, elle

perd jour après jour sa substance. Elle a pratiquement cessé de nous nourrir. Elle continuera d'être un réservoir pour l'irrigation des cultures, mais en raison du manque d'eau, cette irrigation a commencé insidieusement à voler l'eau des rivières et la tristesse m'envahit quand je pense aux tunnels de captation qui détournent le lit des rivières. Même justifiées par des soucis de production ou

de régulation, ces modifications de nos bassins hydrologiques entraînent souvent des désordres écologiques importants. Pour réduire le prix du KWh et améliorer notre confort quotidien, l'EDF a parfois signé l'arrêt de mort de nos plus belles rivières. L'eau est transportée par une conduite forcée d'une retenue jusqu'à la retenue suivante, en agitant au passage quelques turbines et en transformant la rivière en escalier. Ceci en ne laissant dans son lit naturel qu'un débit insuffisant pudiquement appelé « débit réservé ». Réservé pour qui ?, on se le demande, peut-être pour

quelques grenouilles assoiffées ?

La dernière menace, celle de la pollution est sans doute la pire. La pollution microbienne provoquée par les rejets humains ou animaux régresse petit à petit, par contre, en raison de la pollution chimique, certaines rivières semblent définitivement perdues. Sur l'Agout et ses affluents le Thoré et le Dadou, l'eau était tellement polluée en 1990 que la simple circulation en barque y était considérée comme dangereuse. La pollution massive entraîne parfois la mort des poissons par milliers et souvent le pêcheur n'ose plus manger le fruit de sa pêche. Celle-ci est pourtant une activité lourdement taxée où le principe du "pollueur-payeur" n'est pas respecté.

Qu'en est-il à ce jour ? Un livre à paraître courant



1- Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé

2- Branche de l'onomastique qui étudie l'origine du nom des cours d'eaux en tenant compte de l'environnement historique, géographique et social.

Voir site : <http://crehange.free.fr/rivac.htm#a>



2009 " La rivière et l'énergie" apporte un début de réponse à cette question ou à défaut suggère des solutions et des éléments de réponse pour progresser. Les rivières ont un genre et une histoire. Certes, elles ont parfois mauvais caractère, mais ce n'est pas une raison pour les abandonner complètement.

Des acteurs célèbres tels que Roberto Epple président de SOS Loire vivante ont heureusement montré qu'un grand fleuve peut revivre en quelques années. De nouveaux acteurs font aussi leur apparition dans la défense du patrimoine de l'eau vive, par exemple avec les syndicats locaux d'aménagement de la rivière. ou des députés motivés par l'importance de l'enjeu.

La rivière malade ne demande qu'à guérir ; soignons-la, elle nous le rendra.

Est-ce les décisions de nos responsables politiques qui permettront de la soigner ? À vous de juger.

Jean GROSSMANN

NOUVEAU LOGO AIFCK

Lorsque Daniel GAIME s'est proposé dès le début décembre 2014 de reprendre le travail de maquetage du Bulletin AIFCK, il nous a fait une proposition de style de mise en page adoptée immédiatement. Il a suggéré aussi une proposition de modernisation du logo de l'AIFCK.

et une autre version



Vu la non-urgence de la chose, il est proposé de se prononcer à l'Assemblée Générale.

Michel CHAPUIS

J'ai demandé à ma fille Sandrine de nous faire un projet rapide qui a fait l'objet de divers échanges parmi les membres du « collectif AIFCK »



ON NE QUITTE JAMAIS LE CANOË-KAYAK

Et c'est bien le sens de notre association naturellement.

J'ai quitté la fédération il y a maintenant bien longtemps et au Comité Olympique j'ai, à travers les sports de nature, continué à tracer le sillon (pardon la vague) inventée ensemble. J'essaye de continuer à le faire et c'est l'occasion, sur la proposition de Michel, de vous rapporter ce qui m'est arrivé dans l'île de la Réunion en Novembre.

Depuis que j'ai arrêté mes activités au CNOSE, j'ai conservé des activités associatives complétées par un engagement à caractère professionnel dans le domaine du conseil. Après avoir été salarié, la fièvre de l'entreprise, en tout cas l'envie, après avoir été longtemps du côté des conseillers: « il faudrait faire ceci, cela... », l'envie donc d'être du côté de ceux qui mettent la main dans le cambouis.

Dans ce cadre, j'ai été retenu par la région de la Réunion pour conduire une étude concernant « le schéma de développement et d'équipement sport de nature de la Réunion ». Ce sera l'occasion d'actualiser et de pousser les propositions de la fédération, notamment celles faites dans le cadre d'une étude FFCK de 2005, mais pas seulement puisque tous les sports de nature sont concernés. C'est



ainsi que fin Novembre j'ai organisé une réunion au CREPS de Saint-Paul consacrée au nautisme et que je trouve autour de la table: un prof du CREPS, Pierre Mercader, le chargé sport de mission sports de nature de la DR: Paul Emile Vernadet, le CTR Eric Leleuch. Comme en plus je logeais chez Guy Bouvard...

C'est une illustration de ce que nous sommes car la situation se renouvelle régulièrement tant la fédération est une pépinière dont les membres conservent pour longtemps une solidarité qui n'a pas besoin de s'exposer pour exister. Je nous souhaite à tous de savoir garder cet état d'esprit à travers les générations nouvelles.

Denis CHEMINADE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2015

👉 Assemblée Générale

8 - 9 et 10 mai Chambéry

👉 Cinquantenaire des CAPS

le 8 au 12 juillet à Gérardmer
ouverture du stand en présence
du président fédéral le 9 à 19 heures.

👉 Championnats de France de slalom

À l'Argentière la Bessée
remise de la bourse Eric Koechlin

👉 Rendez-vous de septembre

12 & 13 chez les Feuillette

👉 Marathon de l'Ardèche

7 novembre 2015

👉 Assemblée générale FISF

début décembre

ADHÉRENTS 2014

ANCEL Pierre
ANCEL/MORIN Geneviève
ARGENTIN Raymond et Geneviève
ARGENTIN Franck
BAUDRY Michel
BEAUCHARD François
BENEZIT Claude
BILLET Bernard
BLANCHET Vincent
BOTTIN Patrick
BOINOT/POUPIN Florence
BONNET François
BOST Claude
BOUFFINIER Bernard
BOURRY Jean-Marie
BOURQUIN Roger
BOUTIGNY Robert
BOUVARD Guy
BOUVARD Pierre
BRAGHINI Luigi
CARLUER Yves
CASTET Laurence
CEZARD J.Paul
CHAPUIS Michel
CHAPUIS-CHARLON Gisèle
CHARPENTIER Gérard
CHEMINADE Denis
CLANET Michel
COLIN Philippe
COLMAN Marcel
CURTIL Daniel
DAVAL Jérôme
DE VILLENEUVE Louis
DE VILLENEUVE Pierre
DELGRANGE Alain
DELTOUR Sylvaine
DUBOILLE Michel
DURAND Alain
ENTERIC Robert
EXERTIER Michel
FAVRE BULLE Serge
FEUILLETTE Alain
FEUILLETTE/VIVIEN Claudette
FLECHE René
FOUQUET Nathanaël
FOX/JERUSALMI Myriam
FRIQUET J.Claude
GAIME Daniel
GARDETTE J.Paul
GARDETTE/BERIGAUD
Dominique
GARNIER Michel
GASTAUD Philippe
GAVINET René
GAVINET Simone
GILLES Michelle
GODET Philippe
GONDAL Jacques
GONNEAUD Jean Christophe
GOUBARD Daniel
GROSSMANN Jean
HOUDE Jean Claude
HOYER Didier
KEMPF Xavier
KEMPF/DEBOUTE Anne
KOECHLIN Daniel
KOECHLIN Eric
KOECHLIN/GRANGE Dominique
LAMY-CHAPPUIS Jean
LAMY-CHAPPUIS Bernadette
LAPLACE Guy
LARCHEVEQUE Michel
LE BIHAN Jean Claude
LE BOURDAIS Francis
LE FOULON Patrick
LE LEUCH Eric
LE MARCHAND André
LETIENNE Michel
LUTZ Jean
LYON Guy
MADORE Hervé
MOULIN Marc
NOËL DUBUISSON Thierry
OLRY Jean Louis
PESCHIER Claude
PETIT/GAUD France
POTHAIN Alain
PRIGENT Jean Yves
PRIGENT/GRANGE M.Françoise
PRONO J.Michel
RENAUD Eric
RENAUD Marcel
RENAUD Philippe
RENAUD Micheline
RENNETEAU Patrice
RENNETEAU Guillemette
ROUFFET Christophe
ROUPIOZ Jocelyne
SALAME Pierre
SCHIRMER Lucienne
TOBELEM Albert
TREGARO René
TREGARO Gillette
TROUVE Gilbert
ULLMER Marguerite
VELARD Jacques
VENDROT Michel
VENOT Marcel
ZOK Gilles

Affiliée à la Fédération des Internationaux du Sport Français

Directrice de la publication : France PETIT

Responsable : Michel CHAPUIS - Maquettage : Daniel GAIME

Collectif de rédaction : M. BAUDRY - B. BILLET - B. BOUFFINIER - G. BOUVARD - L. BRAGHINI

G. CHARPENTIER - D. CHEMINADE - D. CURTIL - S. DELTOUR - A. & C. FEUILLETTE - H. BOURDON

J.C. GONNEAUD - J. GROSSMANN - D. KOECHLIN - M. LARCHEVEQUE - J.C. & F. LE BIHAN - M. LETIENNE

J. LUTZ - G. LYON - H. MADORÉ - J.Y. PRIGENT - M.&M. RENAUD - P. SALAME - R.&G. TREGARO - M. VENDROT

Crédit photos : Michel CHAPUIS, Daniel GAIME - Site : <http://aifck.canalblog.com/>

Amicale des Internationaux Français de Canoë – Kayak
Amitié, Sport et Culture
87 quai de la Marne – 94344 Joinville-le-Pont Cedex

BULLETIN D'ADHÉSION
2015

NOM Prénom:

Adresse **

CP **: VILLE **

Date de naissance:

Téléphone (s) ** E-mail **@.....

Discipline (s) pratiquée (s) *

Indiquez au verso l'essentiel de votre palmarès, ou de vos actions *

.....
.....
.....

Distinction Jeunesse et Sport **:

Date:

Signature :

Cotisation annuelle 2015 : 15 € par personne - par chèque à l'ordre de l'A.I.F.C.K. à adresser à

FFCK - AIFCK
87 quai de la Marne
94340 JOINVILLE-LE-PONT

* (à ne renseigner que lors de la première adhésion)

** (à renseigner uniquement en cas de changement par rapport à votre adhésion précédente)

ENQUÊTE SUR LE MODE DE DIFFUSION
du bulletin de l'AIFCK

Je désire recevoir le bulletin de l'AIFCK (cocher votre choix)

uniquement en version papier

uniquement en version fichier informatique

en version papier **ET** version informatique

Association sans but lucratif, loi de 1901 déclarée à la sous-préfecture du Val de Marne
le 1^{er} juin 1999 sous le n° 0942015868 modifiée sous le n° W942002793